



Communiqué de Presse

Le Pôle de compétitivité Parfums Arômes Senteurs Saveurs et le Syndicat Mixte de préfiguration du PNR misent ensemble sur l'innovation et la valorisation de la flore du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

**Signature de la convention de partenariat le 28 octobre 2010, à Bar-sur-Loup
par Han-Paul Bodifée, Président du Pôle PASS,
et Marc Daunis, Président du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR,
Sénateur-Maire de Valbonne Sophia Antipolis**



Credit photo : Syndicat Mixte de préfiguration du PNR

Et si l'innovation passait par la redécouverte du patrimoine végétal le plus ancestral ? C'est le pari que prennent ensemble le Pôle de compétitivité PASS et le Syndicat Mixte de préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur.

Pour le premier, l'enjeu est de développer de nouvelles matières premières naturelles utilisables par les entreprises de la filière aromatique et cosmétique. Pour le second, il s'agit d'ancrer sur son territoire une agriculture locale durable et de préserver sa biodiversité spécifique.

Ensemble, ils ont donc engagé une démarche de sélection d'espèces végétales endémiques susceptibles d'être cultivées localement pour être exploitées ensuite de manière innovante dans des compositions parfumantes, cosmétiques, alimentaires ou pharmaceutiques

1 > Le Pôle de Compétitivité Parfums Arômes Senteurs Saveurs

Le Pôle de Compétitivité Parfums Arômes Senteurs Saveurs (PASS) représente la première concentration française des entreprises leaders mondiales en production d'ingrédients pour arômes et parfums.

Son action s'étend sur l'ensemble de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Drôme provençale.

Sur ce territoire, 550 entreprises assurent plus de la moitié de la production nationale d'ingrédients pour la parfumerie-cosmétique, autour d'un réseau d'experts scientifiques répartis dans 32 laboratoires de recherche publique.

Le Pôle PASS compte 128 adhérents dont 97 PME représentant près de 7400 salariés et générant un chiffre d'affaires de plus de 3 Milliards d'euros.

L'ambition du Pôle PASS est de **devenir un pôle international de référence pour la caractérisation, l'évaluation et la production des extraits naturels utilisés dans l'industrie aromatique et cosmétique.**

Cette stratégie définie par le Pôle PASS comprend notamment un axe de développement de nouvelles matières premières naturelles, et ce, afin de sécuriser l'approvisionnement des entreprises et de mieux valoriser les ressources naturelles de nos régions.

2 > Le Parc naturel régional des « Préalpes d'Azur »

La démarche de création d'un PNR sur le territoire des Préalpes d'Azur a été initiée en 1992 par des élus locaux motivés par un projet ambitieux de développement territorial permettant de marquer leur territoire d'un label reconnu au niveau national.

Le Syndicat Mixte de préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur a été créé en décembre 2007. Le territoire retenu pour le projet de Parc naturel régional des Préalpes d'Azur inclut **49 communes, 99 000 hectares et 31 700 habitants** environ.

Le projet de territoire décrit dans la Charte du Parc est un projet de développement durable. Un PNR est un espace de projet qui a pour missions entre autre de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et de contribuer à des programmes de recherche, de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et de contribuer au développement économique du territoire.

3 > Les Préalpes d'Azur : une biodiversité exceptionnelle

La diversité géologique, la complexité du relief, la proximité de la mer et les oppositions microclimatiques entre les expositions à l'adret et à l'ubac, sont particulièrement propices à la diversité des habitats naturels et des espèces faunistiques et floristiques. Du fait de la conjugaison des influences méditerranéennes et alpines, des groupes d'espèces méditerranéennes en limite altitudinale se trouvent ici en contact avec des espèces plus montagnardes, voire alpines.

Les Préalpes d'Azur hébergent ainsi de nombreuses espèces rares, voire endémiques :

- Avec plus de **1800 espèces végétales**, les Préalpes d'Azur abritent **le tiers de la flore présente en France**, dont **65 espèces végétales protégées** aux niveaux national ou régional.
- **40 espèces floristiques sont endémiques** des Alpes sud-occidentales et endémiques provençales, avec quelques espèces uniques au monde.

L'enjeu de préservation de la qualité des milieux naturels exceptionnels et de conservation d'espèces végétales rares ou patrimoniales, se double d'un enjeu d'enrichissement des connaissances et de valorisation.

4 > Le partenariat

Les deux partenaires partagent la même volonté de miser sur le développement des plantes aromatiques et médicinales sur le territoire du PNR des Préalpes d'Azur.

Pour le PNR, l'objectif de **soutenir l'agriculture locale et de favoriser sa diversité, dans une logique de développement durable, d'exemplarité et de préservation de la biodiversité.**

Pour le Pôle PASS, l'objectif est de **déployer des sources locales de matières premières naturelles pour la filière aromatique et cosmétique, porteuses de projets industriels innovants.**

Ensemble, ils définiront des espèces **végétales présentant les trois caractéristiques suivantes** :

- **Être endémiques ou rares, donc spécifiques au territoire du PNR**
- **Pouvoir être exploitées en parfumerie, cosmétologie et/ou pharmacologie**
- **Pouvoir être cultivées par des agriculteurs du territoire**

Sur la base de ce travail de recensement et d'analyse, ils élaboreront conjointement **des solutions innovantes de production et d'utilisation des plantes ainsi identifiées.**

Pôle PASS

48 avenue Riou Blanquet
06130 Grasse
Tél. +33 (0)4 92 42 34 84
www.pole-pass.fr

Contact presse :
Bénédicte PICKE
b.picke@pole-pass.fr

Syndicat Mixte de préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur

2 avenue Gaston de Fontmichel
06460 Saint Vallier de Thiey
Tél. +33 (0)4 92 42 08 63
www.pnr-prealpesdazur.fr

Contact presse :
Muriel CARY
pnr.prealpesdazur@orange.fr